



# Ordre du jour de l'Assemblée générale du 06/10/2021 de l'APE des Écoles Publiques

## Sommaire

---

### Remerciements aux personnes présentes sur place et en ligne.

1. Présentation de l'APE et des membres du bureau
2. Rapport moral et bilan financier de l'année 2020-2021
3. Renouvellement du bureau
4. Actions 2021-2022
5. Prévisionnel d'investissements & Fonctionnement sur l'année des actions et communications
6. Réunions de l'année 2021-2022
7. Questions diverses

## 1. Présentation de l'APE et des membres du bureau

*L'objectif de l'association des parents d'élèves est de récolter des fonds pour l'école par le biais de diverses manifestations (vente de chocolats, sapins, loto, croissants, goûters et fête de l'école). Tous les membres du bureau sont des bénévoles. L'association compte aussi des parents qui se mobilisent lors des différentes manifestations (tenue d'un stand, préparation d'un gâteau...) dans le respect, la bienveillance et selon ses disponibilités et sa volonté d'investissement souhaité.*

Ancien bureau
<ul style="list-style-type: none"><li>● Clémentine LAFERTE, Présidente</li><li>● Magali MORLIER, Co-présidente</li><li>● Noëlla LE GLOANNEC, Trésorière</li><li>● Géraldine FURGHIERI, Co-trésorière</li><li>● Virginie HOFMAN, secrétaire</li><li>● Pascal CROUZET, Co-secrétaire</li></ul>

## 2. Rapport Moral et bilan financier de l'année 2020-2021

Le bilan confirme comme l'année précédente les conséquences du COVID-19 durant cette année scolaire. Nous rappelons que les seules actions que nous avons pu réaliser sont la vente de sapins (En Click&Collect) et le livre de recettes.

### Évolution du bénéfice et des sommes allouées à l'école

Année	Bénéfice	Versement à l'école
2012-2013	3 058.93 €	3 000 €
2013-2014	2 479.86 €	3 000 €
2014-2015	5 171.86 €	5 500 €
2015-2016	6 718.98 €	6 400 €
2016-2017	7 388.19 €	6 800 €
2017-2018	6 901.15 €	6 000€
2018-2019	5872.20 €	5000€
2019-2020	1404.20€	660€ (Don CM2 fin année) + 1200€
2020-2021	0€	0€

Malgré les deux actions de l'année, l'association a investi dans les gobelets écocup avec une subvention de la SITCOM, des frais fixes et également le cadeau de départ des CM2 (Ecouteurs).

Afin de mener le début des actions pour cette année, nous avons besoin de la trésorerie actuelle. Il n'y aura donc pas de versement à l'école cette année suite à l'année blanche que l'association vient de passer.

Nous espérons relancer une dynamique pour l'année à venir.

## 3. Renouvellement du bureau :

La composition du bureau doit être formée au minimum d'un(e) Président(e), d'un(e) trésorier(e) et d'un(e) secrétaire.

L'ensemble du bureau se représente pour cette nouvelle année.

Vote à la majorité de l'ensemble des personnes présentes pour la réélection du bureau.

#### 4. Actions 2021-2022

##### Objectif de l'année :

Permettre à travers les actions de récolter de l'argent mais également s'ouvrir à la vie culturelle et citoyenne de Servon-sur-Vilaine.

Réussir à proposer aux enfants de l'école, et les parents des actions dans le respect des règles sanitaires.

- Projet Ar Miltamm : exploitation du lieu via les différentes actions dans l'année.
- Soirées parentalités : voir programme MJC

Ci-dessous les actions proposées par l'APE sur l'année 2021-2022 (L'ensemble des actions seront sous réserve des conditions sanitaires et seront amenées à être modifiées en cours d'année, si besoin)

- Photos des fratries - Famille → 13.11.2021
- Vente de chocolats et de sapins → Courant novembre/décembre
- Marché d'hiver → 03.12.2021 (avec la livraison des sapins - Nous attendons de voir l'évolution de ce qui nous sera possible (Marché des créateurs ?))
- Braderie → 20.02.2022
- Spectacle de magie → 13.03.2022
- Carnaval (+ Lire c'est partir) → 08.04.2022
- Chasse aux trésors → 05.2021
- Fête de l'école → 25.06.2021 - le matin

#### 5. Prévisionnel d'investissements & Fonctionnement de l'année des actions et communications

- t-shirts APE ou chasuble - 150€
- gel hydroalcoolique, masques, jerricanes, gros scotch... (Et ce qui découle des mesures sanitaires à respecter) - Coût à déterminer.

Investissement des parents : Afin de poursuivre nos efforts et continuer de contribuer aux projets de l'école, il sera important que les parents se mobilisent pour aboutir dans les différentes actions proposées.

Nous insistons sur le fait que chaque évènement est soumis à une autorisation de la préfecture et mairie (+protocole sanitaire). Nous pouvons avoir le retour quelques jours avant l'action.

##### Fonctionnement :

- Aide à l'organisation des actions via des fiches événements.
- Proposition par action de s'investir à chaque niveau (Organisation, jour J, ...)

##### Autres :

- Communication Facebook, et mail aux parents - Présidente & Secrétaire
- Communication papier (Impression faite par présidente qui possède l'imprimante de l'APE, format A5 pour les cahiers et format A4 pour les affiches).
- Site web géré par le co-secrétaire.
- Ordre du jour ET Compte rendu de réunion : réalisé par secrétaire ou co-secrétaire.

#### 6. Réunions de l'année 2021-2022 :

Elles auront lieu à l'AR MILTAMM dans la salle des activités

Les réunions mensuelles auront lieu les mercredis, une fois par mois.

Les membres impliqués dans une action pourront se rencontrer en dehors de ces réunions.

Les dates sont les suivantes, mercredi :

- 10 novembre
- 1<sup>er</sup> décembre
- 26 janvier
- 23 février
- 23 mars
- 27 avril
- 11 mai
- 1<sup>er</sup> juin
- 22 juin

#### 7. Questions diverses ?

Pas de question.

---

Nous remercions les personnes présentes à l'assemblée générales sur place et en ligne et espérons revoir l'ensemble des parents lors des manifestations de l'année.

---